

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BOURTH
DU 31 MARS 2016**

L'an deux mil seize, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacky VIVIER, Maire de Bourth

Date de convocation : 24 mars 2016

Présents : MM. VIVIER Jacky, AUGER Jean, BATAILLE Patrick, PERRIER de la BATHIE Philippe, PAPIN Jean, AUGER Jacques, PICHOT Michel, GREENLAND Alexander, M^{mes} SERRE Margareth, PRÉEL Patricia, LOCQUET Tiphaine, CHOPIER Yvette, DUMOUTIER Géraldine et LECERF Véronique.

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur GREENLAND Alexander.

OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur VIVIER Jacky ouvre la séance. Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

38-2016 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 VAL D'ITON

Monsieur le Maire :

- rappelle le courrier de la Préfecture de l'Eure en date du 16 mars 2015,
- présente et demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif du Val d'Iton arrêté lors de la commission des finances du 29 mars 2016, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	247 061.62€	247 061.62€
Section d'investissement	561 640.99€	561 640.99€
TOTAL	808 702.61€	808 702.61€

Vu le débat d'orientation budgétaire en février 2016, vu l'avis de la commission finances du 29 mars 2016, vu le projet de budget primitif 2016 du Val d'Iton, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 du Val d'Iton, arrêté comme suit:

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	247 061.62€	247 061.62€
Section d'investissement	561 640.99€	561 640.99€
TOTAL	808 702.61€	808 702.61€

39-2016 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA STATION ESSENCE DE BOURTH

Monsieur le Maire présente et demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la Station Essence arrêté lors de la commission des finances du 29 mars 2016, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	130 600€	130 600€
Section d'investissement	134 250€	134 250€
TOTAL	264 850€	264 850€

Vu le débat d'orientation budgétaire en février 2016, vu l'avis de la commission finances du 29 mars 2016, vu le projet de budget primitif 2016 de la Station Essence, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2016 de la Station Essence, arrêté comme suit, selon le vote suivant, 12 voix pour, aucune voix contre, 2 abstentions de Madame Véronique LECERF et Monsieur GREENLAND Alexander:

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	130 600€	130 600€
Section d'investissement	134 250€	134 250€
TOTAL	264 850€	264 850€

40-2016 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente et demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la Commune arrêté lors de la commission des finances du 29 mars 2016, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 411 981.09€	1 411 981.09€
Section d'investissement	668 470.38€	668 470.38€
TOTAL	2 080 451.47€	2 080 451.47€

Vu le débat d'orientation budgétaire en février 2016, vu l'avis de la commission finances du 29 mars 2016, vu le projet de budget primitif 2016 de la Commune, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2016 de la Commune, arrêté comme suit, selon le vote suivant, 12 voix pour, aucune voix contre, 2 abstentions de Madame LECERF Véronique et Monsieur GREENLAND Alexander :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 411 981.09€	1 411 981.09€
Section d'investissement	668 470.38€	668 470.38€
TOTAL	2 080 451.47€	2 080 451.47€

41-2016 VOTE DU TAUX DES TAXES D'IMPOSITION LOCALE

Au vu de l'équilibre budgétaire présenté, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune et de les maintenir aux taux de l'an passé.

Il rappelle les taux des taxes d'imposition locale : taxe d'habitation 13.25%, taxe foncier bâti 17.45%, taxe foncier non bâti 40.73%, cotisation foncière des entreprises 14.55%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune et de les maintenir aux taux de l'an passé :

- ✓ Taxe d'habitation : 13.25%,
- ✓ Taxe foncier bâti : 17.45%,
- ✓ Taxe foncier non bâti : 40.73%,
- ✓ Cotisation foncière des entreprises : 14.55%.

42-2016 ATTRIBUTION DU LOGEMENT 7 AVENUE DE KRONSTORF

Monsieur le Maire rappelle que suite au départ de Monsieur Sébastien COLOMBEL en date du 1^{er} janvier 2016, le logement est donc disponible et prêt à être reloué après les petits travaux de rénovation réalisés par les employés municipaux.

Il est présenté aux membres du conseil municipal 1 seul dossier. Monsieur le Maire explique que le peu de demande est lié à la taille du logement.

Monsieur le Maire propose d'attribuer le logement, sis 7 avenue de Kronstorf à Monsieur PROD'HOMME Christian, retraité, demeurant actuellement 18 rue de Chandai 1^{er} étage - logement où il y a un problème d'accessibilité.

Au vu du dossier, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- D'attribuer le logement, sis 7 avenue de Kronstorf, à Monsieur Christian PROD'HOMME,
- De consentir un bail pour une durée de 3 années entières et consécutives à compter du 1^{er} avril 2016,
- De fixer le montant du loyer mensuel à 350€ T.T.C., payable d'avance le premier de chaque mois avec un dépôt de garantie équivalant à 1 mois de loyer, soit 350€ T.T.C.

INFORMATION

Personnel communal : Monsieur le Maire informe que suite au départ, prévu le 1^{er} mai 2016, de M^{me} Laura DERRIENNIC, des candidatures ont été reçues et Madame Hélène DELERIS a été recrutée. Elle commencera donc à Bourth le 1^{er} mai 2016.

Monsieur le Maire informe que Mme Sandrine NOWAK suivra une formation d'intégration à son poste, ainsi ouverture de la médiathèque le samedi 23 avril puis réouverture après l'inauguration qui aura lieu le 29 avril à 19h.

École : Carnaval le 1er avril, grève de 2 enseignantes le 31 mars remplacement pour la surveillance cantine avec le personnel du groupe scolaire aidé de Mme Sandrine NOWAK. Jeux commandés pour l'école et aménagement de la « Petite Maison » en cours.

Travaux Voirie : Route de Chéronvilliers : problème d'évacuation d'eaux pluviales, un tuyau est manquant entre la voirie et le fossé - le service voirie de la C.C.P.V. a été contacté pour faire une proposition,

Livraison du véhicule PEUGEOT BIPPER le mardi 12 avril.

Réunion le 9 avril pour le lavoir.

Tour de table:

À l'occasion du tour de table, les membres du conseil se sont exprimés :

Jean Auger fait le point sur l'aménagement de la « Petite Maison » devant l'école. La semaine prochaine des graves seront mises en place autour du bâtiment.

Il signale l'état de dégradation des bordures de route à l'entrée du parking de la salle des fêtes, qui serait dû au passage du camion qui récupère les conteneurs de tri sélectif et/ou les cars. Il cherche une solution pour éviter d'autres détériorations.

Patrick Bataille rappelle la date de la première réunion en vue de la révision du Plan Local d'Urbanisme, le vendredi 8 avril, à 14 heures. La procédure à suivre sera présentée à ce moment-là.

Jean Papin évoque des études du Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de l'Iton programmées sur la commune.

Alex Greenland observe que le document distribué pour annoncer la prochaine livraison de poubelles sur roues ressemble fortement à un prospectus, et craint que beaucoup ne le jettent sans en prendre connaissance.

Géraldine Dumoutier demande comment le volume de la poubelle livrée à chaque maison est déterminé (nombre de personnes au foyer).

Elle signale que notre locataire à l'épicerie s'impatiente, aimerait que la cour arrière soit rapidement assainie.

Elle signale que le distributeur de sacs canins devant la boulangerie est vide.

Elle demande qui assurera la prochaine permanence CCAS.

Tiphaine Locquet s'interroge sur les jours de ramassage des conteneurs-poubelle (quand le dispositif sera mis en œuvre, ce sera le jeudi) et des sacs de tri sélectif (ce sera toujours le mercredi, mais seulement un mercredi sur deux).

Philippe de la Bathie demande quelle décision le préfet a prise au sujet de la future intercommunalité (les coms-coms de Verneuil, Rugles, Breteuil, Damville, et des communes rurales du sud de l'Eure) et du chef-lieu de ce nouvel ensemble (pas de confirmation, mais en principe Verneuil).

Margareth Serre indique que des membres du Centre Communal d'Action Sociale ont procédé à la distribution des « colis du printemps » et qu'à part de rares exceptions les bénéficiaires en étaient ravis.

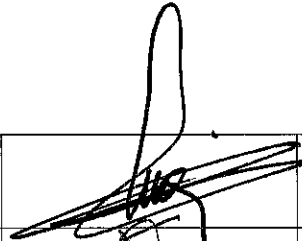


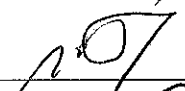
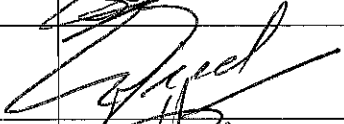
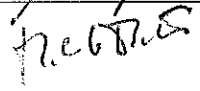
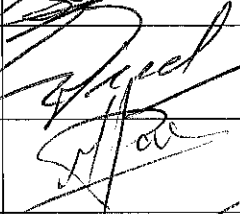
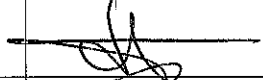
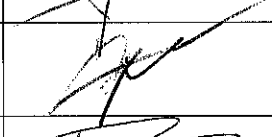

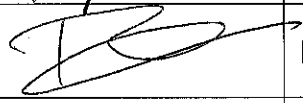
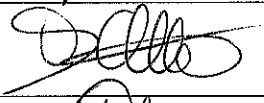
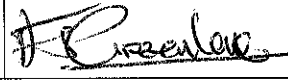
Véronique Lecerf détaille le dispositif prévu pour la collecte des ordures de foyers éloignés du circuit (chemins étroits, longues allées, etc.) : conteneur fermant à clé entreposé à demeure au bout du chemin avec un badge de couleur pour signaler le ramassage ou non de ce conteneur).

Michel Pichot signale qu'un coffret Télécom au Gérier n'a plus de couvercle.

Jacques Auger signale que des voitures empruntent une zone engazonnée devant la passerelle de la Demoisellerie ; prévoir mise en place de blocs de pierre pour les en empêcher.

Dans l'assistance, M^{me} Adélaïde Delmotte signale que le camion-benne de ramassage des ordures fait une marche arrière dans la route du Fourneau depuis le début de cette année - avant traversée du site de SCOTTS France. Monsieur le Maire informe que cette entreprise a mis en place un contrat particulier pour le ramassage de ses ordures ménagères, ainsi le camion-benne travaillant pour la CCPV n'y a plus accès.

La séance est levée à 22 heures.

VIVIER Jacky		AUGER Jean	
SERRE Margareth		BATAILLE Patrick	
PRÉEL Patricia		PERRIER de la BATHIE Philippe	
PAPIN Jean		LOCQUET Tiphaine	
AUGER Jacques		CHOPIER Yvette	
PICHOT Michel		DUMOUTIER Géraldine	
GREENLAND Alexander		LECERF Véronique	